



Promouvoir & Défendre
votre cause



Les Chambres d'agriculture
ont un rôle de médiateur
entre les agriculteurs et leur
environnement économique,
politique et social.

Le réseau Chambres d'agriculture :
103 établissements
- 89 Chambres départementales
d'agriculture dont 4 chambres
interdépartementales
- 1 Chambre de région
- 12 Chambres régionales
d'agriculture
- l'Assemblée permanente des
Chambres d'agriculture (APCA)

4 200 élus
8 200 salariés dont 6 270 ingénieurs
et techniciens

**Le budget du réseau Chambres
d'agriculture : 720 millions d'euros**

CONTACT MÉDIAS

Aurélie PASSEDOIT
M. 06 15 92 75 34
aurelie.p@markoagency.com

37-41, rue Fernand Pelloutier
92100 Boulogne-Billancourt
T. 01 44 90 82 60
www.thomasmarko-associes.com



MEMBRE DU RÉSEAU
INTERNATIONAL PR
THE ECOSYSTEM



Chambres d'agriculture France (APCA) confie sa communication à Thomas Marko & Associés pour ses élections 2019

À l'issue d'une consultation d'agences, Chambres d'agriculture France (APCA - Assemblée permanente des Chambres d'agriculture), a choisi Thomas Marko & Associés (Venise Group) pour concevoir la campagne de communication (presse, radio, affichage, web et réseaux sociaux, production de contenus) des élections professionnelles des Chambres d'agriculture de 2019. Cette campagne, destinée aux professionnels de l'agriculture, consiste à inciter l'ensemble des collèges de la profession (environ 2,5 millions de personnes) à voter et à les informer des nouvelles modalités du scrutin par voie électronique.

Les Chambres d'agriculture sont des assemblées professionnelles représentatives de la diversité du monde agricole. Elles contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières et accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi.

Les établissements qui composent le réseau des Chambres d'agriculture ont, dans le respect de leurs compétences respectives, une fonction de représentation des intérêts de l'agriculture auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales. Ils participent, par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique.

Dotées par le législateur du statut d'établissement public, elles tiennent leur légitimité de l'élection de leurs membres au suffrage universel pour six ans. L'enjeu des élections de 2019 est donc cette légitimité qui fonde l'action des Chambres d'agriculture pendant toute la durée du mandat de leurs membres, et qui les habilite à exprimer leurs avis auprès des Pouvoirs publics sur toutes les questions touchant à l'intérêt général agricole.

À PROPOS DE THOMAS MARKO & ASSOCIÉS

Fondée en 1987 et implantée à Paris (Boulogne-Billancourt), Thomas Marko & Associés, conseil en stratégie de communication et relations publics (50 collaborateurs), est une agence de Venice Group (élu « Groupe de communication indépendant de l'année » 2018). Également présente à Lyon, Nantes et Toulouse, l'agence opère dans une quinzaine de pays à travers son réseau de partenaires The Ecosystem. Son savoir-faire repose sur la définition, la promotion et la défense de la CAUSE de ses clients afin d'interagir efficacement auprès de leurs parties prenantes.